

Référence : **48220LU**

PLAQUE LISSE POUR PLANCHER CHAUFFANT - PU - EP 48 MM - R 2,20 - PAQUET DE 10



- **PLAQUES UNIVERSELLES ET POLYVALENTES**
- **EN MOUSSE RIGIDE DE POLYISOCYANURATE (PIR) REVÊTU SUR CHAQUE FACE D'UN PAREMENT MULTICOUCHE ÉTANCHE À L'AIR.**
- **QUADRILLAGE POUR GUIDER LA POSE DU TUBE**
- **ASSEMBLAGE DES PLAQUES PAR EMBOITEMENT**
- **FAIBLE ÉPAISSEUR, RÉDUIT LA HAUTEUR DES RÉSERVATIONS**
- **PERFORMANCE THERMIQUE ÉLEVÉE : $\lambda = 0,022$ W/MK**
- **FORTE RÉSISTANCE À LA COMPRESSION, ADAPTÉ À LA POSE SOUS DALLAGE**

DESCRIPTION	<ul style="list-style-type: none"> • Plaque lisse pour plancher chauffant, en Polyuréthane (PU) permet, à épaisseur équivalente, une meilleure résistance thermique que le Polystyrène expansé (PSE). • L'assemblage des plaques se réalise par simple emboîtement pour une pose facile et rapide. • La plaque est revêtue sur les 2 faces avec quadrillage de 10x10 cm pour faciliter la pose du tube (PER ou multicouche) par agrafage. • Cette plaque possède une résistance thermique de 2,20 pour répondre à l'exigence de l'étude thermique du bâtiment. • D'une faible épaisseur de 48 mm, cette plaque pour plancher chauffant est idéale pour la rénovation lorsque la hauteur de réserve est comptée, et particulièrement adaptée dans le neuf pour les grandes surfaces, gros chantiers, collectifs, tertiaires ou industriels. • Ces plaques lisses sont livrées par paquet de 10 unités. • Ce produit répond aux exigences de la certification ACERMI et compatible avec la réglementation RT2020.
CARACTÉRISTIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Plaque lisse pour plancher chauffant • Mousse de polyuréthane rigide (PU) revêtue sur les 2 faces avec quadrillage (traçage pointillé continu) au pas de 10 cm • Résistance thermique : R 2,20 • Conductivité thermique certifiée : 0,022 W/m.K • Classe A+ (très faibles émissions). • Epaisseur : 48 mm • Dimensions plaque : 1200 x 1000 mm (utile : 1190 x 990 mm) • Conditionnement par paquet : 10 plaques • Assemblage des plaques par emboîtement • Certification ACERMI N° 16/121/1168
APPLICATIONS	Isolation thermique pour les applications au sol (compatible avec les systèmes de chauffage par le sol).
CONDITIONS D'UTILISATION	Ne peut servir que pour l'application décrite
COMPATIBILITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Convient pour tous types de chantier de plancher chauffant. • Répond aux exigences des réglementations thermiques en vigueur.
PRÉCAUTION D'EMPLOI	Le tube doit être fixé uniquement à l'aide d'agrafes adaptés à cette utilisation.
SPECIFICATIONS D'INSTALLATION	Permet la diffusion et la régulation du chauffage dans une habitation.
	N'est pas adapté pour une application autre que celle décrite ci-dessus. Notre garantie porte sur les défauts de matière ou de fabrication et s'applique dans les conditions définies par le fabricant. La garantie ne couvre pas les consommables, l'usure normale, les pièces mobiles (2 ans), les dommages dus aux chocs, au gel, le défaut d'entretien régulier et approprié, de produits d'entretien trop agressifs ou de traitements de l'eau inadaptés, à la présence de corps étrangers véhiculés par l'eau (limaille, sable, calcaire, etc...) la mise en oeuvre non conforme aux règles de l'art, avis et fiche technique et aux DTU.
PRESCRIPTION DE POSE	Pour les prescriptions de pose, se référer à DTU 6514